

Article 2 : Notre vocation à la béatitude

CEC 1718-1719

2. Le désir de bonheur

I. Le désir du bonheur

L'homme est un être de désir

Dire que tout homme recherche le bonheur semble énoncer une banalité¹. Même un comportement aussi absurde que la négation de son être dans le suicide révèle une recherche implicite (mais fautive) d'une voie de bonheur².

Notre conception du désir est parfois dénaturée par la confusion entre désir et tentation, entre désir et mauvais désir. En tant que tel, le désir – ce mouvement qui nous porte vers un bien estimé bon et possible d'acquiescer – est un mouvement moralement neutre. Affirmer la neutralité morale du désir n'exclut pas de juger les désirs bons et mauvais selon qu'ils visent des biens bons ou mauvais.

Dieu inscrit au cœur de l'homme le désir que lui seul peut combler

La morale chrétienne repose sur le constat du désir du bonheur inscrit au cœur de la personne. Bon ou mauvais, le désir révèle le manque du bien visé. Dire que l'homme est un être de désir, c'est reconnaître la soif insatiable de toute personne à posséder un bien qui la comble.

Décrivant le lien entre la prédication des béatitudes par le Christ et la manière dont elles sont reçues par l'homme, le Catéchisme dit que les «béatitudes répondent au désir naturel du bonheur»³. Le Catéchisme insiste en disant que ce désir provient de Dieu quant à son origine et retourne à Dieu quant à son terme final⁴. Au principe de tout, Dieu créateur est la source de l'être humain; à la fin de tout, Dieu infiniment bon et aimable suscite le désir de l'homme de le rejoindre.

La religion du bonheur

En réponse à de nombreux excès légalistes ou rigoristes, la religion catholique est souvent décrite – par les personnes de l'extérieur au moins – comme une religion privant de la liberté et du bonheur⁵. Cette erreur provient d'une mauvaise conception du rapport entre l'obligation et le bonheur, ou bien d'une opposition de la loi et de la liberté.

Définir le désir du bonheur plénier comme le fondement de la religion chrétienne engendre une conception positive de la religion catholique. Engagés dans la voie d'un amour toujours plus plénier, le chrétien ne perçoit plus la loi et les obligations comme des privations de sa liberté, mais comme l'expression de la voie de la liberté véritable à laquelle tous aspirent.⁶

II. Quel bonheur espérons-nous ?

¹ *Piste de travail*: Recherche d'une définition du bonheur dans PINCKAERS, S. *Le renouveau de la morale*, Téqui, 1978, p. 77-88.

² Par sa conception de l'existence comme contingence radicale de l'être, un philosophe comme J.-P. Sartre refuserait une telle assertion. Nous ne pouvons pas ici dialoguer avec une telle conception négatrice de la personne et de sa liberté.

³ CEC 1718.

⁴ *Ce désir est d'origine divine ; Dieu l'a mis dans le cœur de l'homme afin de l'attirer à Lui qui seul peut le combler* (CEC 1718). *Les Béatitudes répondent au désir inné de bonheur que Dieu a déposé dans le cœur de l'homme pour l'attirer à lui et que lui seul peut combler* (Compendium CEC, n°361).

⁵ Il faudrait analyser la manière dont les exigences de la vie chrétienne sont perçues, par exemple l'obligation dominicale ou les exigences du mariage.

⁶ *Piste de réflexion*: le RP Pinckaers, in *Le renouveau de la morale*, Téqui, 1978, définit la morale chrétienne par le bonheur. Sans renoncer aux exigences morales, cela permet de quitter les impasses moralisantes focalisées sur l'étude du rapport entre la liberté et la loi.

Un bonheur qui nous dépasse en sa révélation

Dire que l'enseignement des Béatitudes répond au désir inné du bonheur exprime que ce désir est inscrit par Dieu au plus profond de nous. La manière dont les hommes recherchent le bonheur manifeste bien que la réponse à la question du bonheur n'est pas évidente, ni encore moins imposée à l'homme. L'enseignement du Christ renseigne sur la voie véritable du bonheur. L'homme est appelé à s'engager librement dans cette voie.

De part sa réflexion, l'homme peut trouver son bonheur dans les biens les plus divers, sensibles, intellectuels, moraux,... L'homme est même capable de désirer un bien qui dépasse cette vie terrestre (reconnaissance des honneurs,...). Mais Dieu seul peut révéler à l'homme le bonheur infini et parfait auquel il le destine, c'est l'objet des promesses de salut et des Béatitudes. Si l'homme cherche naturellement à être comblé en tout son être dès la vie présente, le Seigneur enseigne de surcroît que le véritable bonheur n'est pas atteint dès cette vie⁷.

Un bonheur qui nous dépasse en sa réalisation

Détourné du bien véritable de la communion avec Dieu par le péché, l'homme est incapable de percevoir et de s'orienter lui-même vers la Béatitude. Héritiers des promesses de l'Ancienne Alliance et sauvés par le Christ⁸, les chrétiens ont le double privilège et de connaître la Béatitude à laquelle ils sont appelés et d'être rendus capables de s'y orienter par la grâce de Dieu.

L'homme est appelé par Dieu à la Béatitude. Il convient de contempler en l'homme les dons reçus de Dieu et qui dévoilent la grandeur d'un être proportionné à être élevé par Dieu dans une communion parfaite. Cependant, l'intelligence de l'homme n'est pas capable de concevoir pleinement en quoi consiste la Béatitude et sa volonté, affaiblie par le péché, n'est pas capable de se porter vers Dieu sans le secours divin.

⁷ *Piste de travail*: le christianisme n'est pas indifférent au bonheur des personnes dès cette vie. Il faudrait retrouver en quoi ce désir légitime du bonheur est un fondement d'institutions comme le mariage,... À chaque époque, la prédication chrétienne suit l'enseignement des Béatitudes pour référer tout bonheur au bonheur parfait de la Béatitude.

⁸ Il est nécessaire de rendre compte de la manière dont le salut nous est révélé par Dieu lui-même, ce salut est révélé en deux temps que l'on se contente ici d'énoncer: la Promesse du salut adressée par Dieu au Peuple élu puis sa Révélation plénière et sa réalisation parfaite en Jésus-Christ pour tous les hommes.